

Motion :

Des bons « gagnant-gagnant » pour dynamiser l'économie jurassienne

En 2020, en pleine crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, l'Association du Commerce Jurassien (AC-Ju) et le Canton du Jura ont uni leurs forces pour lancer une initiative audacieuse : la création de bons d'achat valables dans les commerces de tout le territoire jurassien.

Cette action visait à répondre à un **double enjeu** : soutenir activement tissu économique local tout en soulageant le pouvoir d'achat de la population grâce à un rabais attractif.

Concrètement, un bon d'achat d'une valeur nominale de CHF 50.- était proposé au prix réduit de CHF 42.50, soit une réduction de 15%, financée par l'État. Ce modèle permettait d'injecter des fonds directement dans l'économie locale tout en offrant un avantage immédiat à la population et en diminuant l'impact environnemental. Le montant du bon restait inchangé pour les consommatrices consommateurs ainsi que les commerçant.e.s, et un plafond d'achat de CHF 2'000.- par personne était fixé. Pour maximiser l'accessibilité, les bons pouvaient être achetés en ligne ou dans les agences de la Banque Cantonale du Jura.

Bien que cette opération ait été mise en place pour répondre à une situation de crise temporaire, son impact positif sur l'économie locale et le pouvoir d'achat des Jurassiennes et Jurassiens a été indéniable.

L'institutionnalisation de ces bons permettrait à l'État de continuer à jouer un rôle moteur dans le soutien à l'économie jurassienne, tout en renforçant concrètement et directement le pouvoir d'achat de sa population.

Par cette motion, nous demandons au Gouvernement de pérenniser cette démarche en fixant un montant forfaitaire annuel de prise en charge des bons qui soit juste et équilibré. Une telle mesure permettra de perpétuer une dynamique économique vertueuse qui bénéficie à toutes et tous : la population, les commerçants, et l'économie locale dans son ensemble.

Au nom du Groupe parlementaire socialiste
Lisa Raval